



4556, rue Principale, suite 300 Saint-Antoine, N.-B. E4V 1R3

**Réunion extraordinaire
du conseil municipal
Ville de Champdoré**

PROCÈS-VERBAL

**25 novembre 2024 à 18 h 30
Édifice municipal**

PRÉSENTS : Jean-Pierre Richard, maire
Marc Babineau, maire suppléant
Léandre Bastarache, conseiller
Eugène Cormier, conseiller
Gilles Léger, conseiller
Tina Bitcon, DG/Greffière
Nadia Roussel, Directrice des services administratifs
Julien Cormier, Directeur des opérations municipales et sécurité publique

ABSENTS : Daniel Hicks, conseiller
Stephan Richard, conseiller

**Special Meeting
of the Municipal Council
Town of Champdoré**

MEETING MINUTES

**November 25, 2024 at 6:30 pm
Municipal Office**

PRESENT : Jean-Pierre Richard, Mayor
Marc Babineau, Deputy Mayor
Léandre Bastarache, Councillor
Eugène Cormier, Councillor
Gilles Léger, Councillor
Tina Bitcon, CAO/Clerk
Nadia Roussel, Director of Administrative Services
Julien Cormier, Director of Municipal Operations and Public Safety

ABSENT: Daniel Hicks, Councillor
Stephan Richard, Councillor

1. Ouverture de la réunion

Le maire Jean-Pierre Richard souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux employés et au public.

1. Call to Order

Mayor Jean-Pierre Richard welcomes the council members, staff and the public to the meeting.

2. Adoption de l'ordre du jour

2024-254

Proposé par le conseiller Léandre Bastarache, appuyé par le conseiller Gilles Léger que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2024-254

Adoptée

2. Adoption of Agenda

Moved by Councillor Léandre Bastarache, seconded by Councillor Gilles Léger that the agenda be accepted as presented.

Motion carried

3. Déclaration de conflits d'intérêts

La directrice générale, Tina Bitcon, déclare un conflit d'intérêts au point 5.d.

4. Audience publique

a. Rezonage NID 25180795

Hilaire Kabula de la Commission de services régionaux de Kent présente la demande de rezonage du terrain NID 25180795. Cette demande vise à modifier le zonage actuel de résidentiel uni et bifamilial (R2) à résidentiel multifamilial (R3) afin de permettre la construction d'un immeuble résidentiel à un étage comprenant 24 unités de logement.

Monsieur Kabula répond aux questions des membres du conseil pour clarifier certains points de la présentation.

Le maire déclare que l'audience publique est ouverte.

Quatre citoyens ont pris la parole lors de l'audience publique :

- Fernando Lages - contre
- Tammy Boucher - contre
- Michel Breau - contre
- Eugène Caissie - contre

Le maire déclare que l'audience publique est levée.

2024-255 Proposé par conseiller Gilles Léger, appuyé du maire suppléant Marc Babineau que la Ville de Champdoré rejette la demande de rezonage.

2024-255

Moved by Councillor Gilles Léger, seconded by Deputy Mayor Marc Babineau that the Town of Champdoré rejects the rezoning request.

Adoptée

Motion Carried

5. Motions et résolutions

a. Budget 2025

- 2024-256 Proposé par le maire suppléant Marc Babineau, appuyé du conseiller Eugère Cormier que la somme de 5 605 872 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 4 825 831 \$ soit le mandat du gouvernement local pour l'année 2025 et que les taux d'imposition soient comme indiqué ci-dessous.

	Taux résidentiel	Taux non résidentiel et industriel lourd
00. Saint-Antoine	1.3986	2.3776
01. Grand Saint-Antoine	0.6803	1.1565
02. Saint-Paul	0.9479	1.6114
03. McKees Mills	0.6166	1.0482
04. Harcourt	0.9727	1.6536
06. Sainte-Marie	0.6986	1.1876

ET QUE le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire du gouvernement local de Champdoré.

Adoptée

- 2024-257 Proposé par le maire suppléant Marc Babineau, appuyé de conseiller Eugère Cormier qu'en vertu de l'alinéa 117(4) de la *Loi sur la gouvernance locale*, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'eaux usées pour l'année 2025 comprendra des revenus de 676 438 \$ et des dépenses de 676 438 \$.

Adoptée

5. Motions and Resolutions

a. 2025 Budget

Moved by Deputy Mayor Marc Babineau, seconded by Councillor Eugère Cormier that the sum of \$5 605 872 be the total operating budget of the local government of Champdoré, that the sum of \$4 825 831 be the Warrant of the local government for the 2025 year and that the tax rates for the local government be as listed below.

	Residential Rate	Non-Residential Rate and Heavy Industrial
00. Saint-Antoine	1.3986	2.3776
01. Grand Saint-Antoine	0.6803	1.1565
02. Saint-Paul	0.9479	1.6114
03. McKees Mills	0.6166	1.0482
04. Harcourt	0.9727	1.6536
06. Sainte-Marie	0.6986	1.1876

AND THAT the council orders and directs the levying by the Minister of Local Government of said amount on real property liable to taxation under the *Assessment Act* within the local government of Champdoré.

Motion Carried

- 2024-257 Moved by Deputy Mayor Marc Babineau, seconded by Councillor Eugère Cormier that pursuant to subsection 117 (4) of the *Local Governance Act*, the total budget for the 2025 year would consist of total revenues of \$676 438 and total expenditures of \$676 438.

Motion carried

b. Services récréatifs – Sainte-Marie

ATTENDU QUE l'ancien district de services locaux de Sainte-Marie a un budget calculé par le taux de 0.00016 de l'assiette fiscale pour les dépenses liées au terrain de jeux ;

ATTENDU QUE ces fonds ne sont pas entièrement utilisés au cours d'une saison ;

ATTENDU QUE le comité Célébrations Sainte-Marie Inc. a aménagé un sentier du patrimoine dans le cadre du Bicentenaire de l'arrivée des premiers colons à Sainte-Marie en 2024 ;

ATTENDU QUE ce sentier engendre des coûts opérationnels annuels de 9 000 \$ et qu'une demande a été reçue pour 5 000 \$ pour des améliorations futures ;

IL EST RÉSOLU QUE le fonds destiné au terrain de jeux à Sainte-Marie soit également disponible pour les coûts opérationnels du sentier du patrimoine et qu'un don de 5 000 \$ soit effectué en 2024 à Célébrations Sainte-Marie Inc. à partir de ce fonds pour le plan de développement.

2024-258 Proposé par le maire suppléant Marc Babineau, 2024-258 appuyé du conseiller Léandre Bastarache

Adoptée

c. Préposé aux installations récréatives

ATTENDU QU'un employé a été embauché en mai 2024 pour le poste saisonnier de Préposé aux installations récréatives pour une durée de six mois par année ;

ATTENDU QUE ce poste contribue à l'entretien et au bon fonctionnement des infrastructures récréatives et municipales, lesquelles nécessitent un entretien constant tout au long de l'année ;

b. Recreational Services–Sainte-Marie

WHEREAS the former Local Service District of Sainte-Marie has a budget calculated at a rate of 0.00016 of the tax base for playground expenses;

WHEREAS the funds for the playground are not fully used during a season;

WHEREAS the Célébrations Sainte-Marie Inc. committee developed a heritage trail as part of the bicentennial of the arrival of the first settlers in Sainte-Marie in 2024;

WHEREAS this trail incurs annual operating costs of \$9,000 and a request has been received for \$5,000 for future improvements

IT IS THEREFORE RESOLVED THAT the fund allocated for the playground in Sainte-Marie also be made available for the operational costs of the heritage trail and that a donation of \$5,000 be made in 2024 to Célébrations Sainte-Marie Inc. from this fund for the development plan.

Moved by Deputy Mayor Marc Babineau, seconded by Councillor Léandre Bastarache

Motion Carried

a. Recreational Facilities Attendant

WHEREAS an employee was hired in May 2024 for the seasonal position of Recreational Facilities Attendant for a duration of six months per year;

WHEREAS this position contributes to the maintenance and proper functioning of recreational and municipal facilities, which require constant upkeep throughout the year;

ATTENDU QUE cet employé appuie également le département des opérations municipales avec des tâches quotidiennes pour répondre aux besoins de la communauté ;

IL EST RÉSOLU QUE le poste de Préposé aux installations récréatives soit un poste permanent à temps plein de trente-cinq heures par semaine effectif immédiatement.

2024-259 Proposé par le conseiller Léandre Bastarache, 2024-259 appuyé du maire suppléant Marc Babineau

3-oui 1-non

Adoptée

d. Article 68 (1) f) – Loi sur la gouvernance locale

2024-260 Proposé par le maire suppléant Marc Babineau, 2024-260 appuyé de conseiller Léandre Bastarache que le conseil municipal sorte en réunion à huis clos en vertu de la *Loi sur la gouvernance locale* afin de discuter du dossier qui correspond à l'article 68 (1) f).

Adoptée

Le directrice générale et greffière Tina Bitcon se porte en conflit d'intérêts et ne participe pas à la réunion à huis clos. La directrice des services administratifs Nadia Roussel la remplace en tant que greffière adjointe.

2024-261 Proposé par le maire suppléant Marc Babineau, 2024-261 appuyé de conseiller Léandre Bastarache que la réunion extraordinaire reprenne son cours.

Adoptée

La directrice générale et greffière revient prendre sa place à la table du conseil.

WHEREAS this employee also supports the municipal operations department with daily tasks to meet the needs of the community;

IT IS THEREFORE RESOLVED THAT the position of Recreational Facilities Attendant be made a full-time permanent position of thirty-five hours per week, effective immediately.

Moved by Councillor Léandre Bastarache, seconded by Deputy Mayor Marc Babineau

3-yes 1-no

Motion carried

c. Section 68 (1) f) of the Local Governance Act

Moved by Deputy Mayor Marc Babineau, seconded by Councillor Léandre Bastarache the municipal council goes into a closed meeting pursuant to the *Local Governance Act* in order to discuss a matter that corresponds to section 68 (1) f).

Motion carried

The Chief Administrative Officer and Clerk Tina Bitcon has declared a conflict of interest and will not participate in the closed meeting. The Director of Administrative Services, Nadia Roussel, will replace her as the Deputy Clerk.

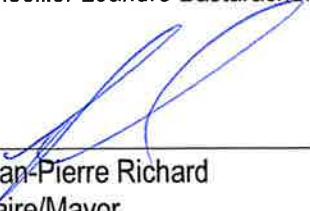
Moved by Deputy Mayor Marc Babineau, seconded by Councillor Léandre Bastarache that the special meeting resumes.

Motion carried

The Chief Administrative Officer and Clerk returns to take his place at the council table.

6. Levée de la réunion

La levée de la réunion fut proposée par conseiller Léandre Bastarache.


Jean-Pierre Richard
Maire/Mayor

6. Adjournment

The adjournment of the meeting was moved by Councillor Léandre Bastarache.



Tina Bitcon
Directrice générale et greffière
Chief Administrative Officer and Clerk